

Publié le 15 février 2023

A fond vers le Fonds vert!

Le Fonds vert contient 2 milliards d'euros pour financer des projets qui favorisent la décarbonation et les économies d'énergie, adaptent les territoires aux effets du changement climatique et améliorent le cadre de vie. De nombreuses Epl intervenant en matière d'aménagement, de rénovation énergétique, de mobilité, de production EnR ou de déchets mènent des projets éligibles à ce financement dont la gestion est déconcentrée et pilotée par les préfets. Vous étiez plus de 150 à participer au webinaire du 14 février au cours duquel des représentants du Ministère de la transition écologique présentaient ce Fonds.



Vous pouvez télécharger ci-dessous la présentation des intervenants :

- Elise Marion, DGALN, directrice de la plateforme Aides-territoires ;
- Celia Moinard, DGALN/DHUP adjointe au chef du Bureau de l'aménagement durable ;
- Yann Lancien, DGALN, référent renaturation des villes et villages.

Par ailleurs, voici quelques liens utiles pour mieux se saisir de ce dispositif :

- Lien vers le guide de la DGALN : Fonds vert, guide à l'intention des décideurs locaux
- Lien vers la page dédiée de la plateforme Aides-territoire dédiée au Fonds vert.
- Le <u>calendrier des webinaires thématiques</u> organisés par Aides-territoires sur les différents projets éligibles au Fonds vert
- Enfin pur toute précision dans l'utilisation de la plateforme Aides-Territoires, vous pouvez solliciter

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Léa Landrieu, chargée de déploiement pour Aides-Territoires à l'adresse mail suivante : **lea.landrieu@beta.gouv.fr!**

Replay du webinaire :		
Accès refusé		

La présentation des intervenants et le replay sont accessibles uniquement aux adhérents.

À télécharger

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2